

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL de G L U N du 1^{er} avril 2019 à 20h30

Présents : VIOUGEAS Jean-Louis, Maire.

LUYTON Jacques, PEYTEL Jean-Jacques, VINCENT Jean-Noël, adjoints.

ARGAUD Laurent, BOURDIN Ghislaine, COSTEROUSSE Julien, DESCHAMPS Alain, FROMENTOUX Isabelle, GONNET Marissa, HEYDEL-GRILLÈRE Laurence, PREZEL Daniel, SYLVESTRE Vincent Conseillers Municipaux.

Absent excusé : BERLANDI Jacques

Absents : DODIN Boris

Secrétaire de séance : PEYTEL Jean-Jacques.

Convocation le 26 mars 2019

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

Ajout de 2 délibérations à l'ordre du jour accepté à l'unanimité.

Délibérations :

1. Approbation des comptes de gestion 2018 pour les 3 budgets.

Vote à l'unanimité des présents.

2. Approbation des comptes administratifs pour les 3 budgets.

Vote à l'unanimité des présents

3. Affectation des résultats pour les 3 budgets.

Pour à l'unanimité des présents

4. Subventions 2019.

M. le Maire présente les demandes de subventions pour 2019 qui se répartissent de la manière suivante après application du règlement concernant les modalités d'attributions des subventions adopté le 23 février 2015. Il précise que certaines associations n'ont pas pu réunir tous les documents demandés pour l'étude de la subvention pour cette année et propose de voter les mêmes montants alloués en 2018, qui ne seront toutefois versés qu'après complétude du dossier. Pour à l'unanimité des présents

5. Vote des taux 2019 pour les 3 taxes locales.

Pas d'augmentation des taux communaux pour les 3 taxes. Pour à l'unanimité des présents

6. Vote du budget primitif 2019 pour les 3 budgets.

Pour à l'unanimité des présents.

7. Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts.

M. le Maire informe l'assemblée qu'avec l'entretien des espaces verts à réaliser sur la commune, il devient de plus en plus difficile pour l'agent technique de le faire avec le matériel existant.

Aussi, propose-t-il, après avoir étudié la possibilité d'avoir recours à la location, d'acquérir ce matériel et ses compléments et présente un devis HT de 26 373,33 € en précisant que l'agent technique suivra une formation pour la conduite de cet engin. Pour à l'unanimité des présents.

8. Sollicitation du fonds de concours Arche Agglo.

A l'unanimité sollicite auprès d'ARCHE AGGLO le versement d'un fonds de concours de 20 000 €, pour l'acquisition de matériel d'entretien d'espaces verts et la réalisation d'une extension de l'aire de stationnement jouxtant le cimetière.

Le coût de cette opération s'élève à :

Matériel d'entretien des espaces verts : 26 373,33 €

Extension du parking du cimetière : 25 000 €

La commune autofinance ces 2 opérations.

9. Convention fourrière avec Valence Romans Agglo.

Le conseil à l'unanimité autorise le Maire à signer la convention de groupement de commande pour la gestion de la fourrière animalière avec la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

10. Convention avec l'assureur AXA.

Monsieur le Maire explique à l'Assemblée que l'assureur AXA propose à la commune une convention par laquelle il s'engage à proposer des tarifs préférentiels aux habitants de la commune pour leur mutuelle complémentaire santé. Les formules proposées sont détaillées dans le projet de convention.

La commune s'engage en retour aux actions suivantes :

Mise à disposition d'une salle pour permettre la réalisation d'une réunion publique organisée par AXA,

Affichage des documents annonçant la réunion et fournis par AXA,

Il est précisé que la commune ne s'associe pas davantage à ce projet : l'assureur n'aura pas l'autorisation de démarcher les habitants au nom de la collectivité, d'accéder aux fichiers de données personnelles ou de se servir du logo de la commune dans ses communications. Le conseil à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention avec l'assureur AXA tel que précisé ci-dessus et dit que cette décision sera valable pour tout autre organisme proposant des services similaires.

11. Observations sur le fonctionnement d'ARCHE AGGLO.

Après information du Conseil par le délégué communautaire et les membres participant aux différentes commissions :

- Considérant que les budgets sont élaborés avec des décisions n'impliquant pas suffisamment toutes les communes ;
- Considérant le manque de clarté de certaines présentations ou études ayant des conséquences financières importantes ;
- Considérant l'insuffisance de prévisions financières concernant des compétences ou services nouveaux, et l'inexistence de données consolidées et globales, devant conduire à une vision à moyen terme indispensable ;
- Considérant que les réunions dans les différentes commissions n'apportent pas satisfaction aux membres participant (voir inutiles pour certains), ceci étant confirmé par la baisse constante des présents en rapport aux 41 communes,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, demande à son délégué de ne pas voter le budget général et celui des ZAE.

Informations diverses :

- **Devis Romain travaux Combes**

Le maire informe le conseil du montant du devis pour des réparations route de Combes.

- **Sondage et réunion publique sur les 3 thèmes suivants le jeudi 23 mai à 19h**

- Extinction de l'éclairage public pour réduire la pollution nocturne.
- Implantation d'une antenne relais TDF sur la route allant à Mauves
- Installation de la vidéo surveillance en entrée et sortie de Glun.

Fin de la séance à 23h00